

Procès-verbal de la réunion en visio du collège technique national de la FFAAA du 15 décembre 2021

Date : 15/12/2022

Horaires : 15h00 à 18h00

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue du représentant du CTN
2. Présentation du nouveau RI du CTN
3. Les missions du CTN et des DFR
4. Évolution des futurs passages de grades avec 2 ligues pilotes (Pays de Loire et BFC)
5. **Examen du 5e Dan (stage de préparation, examen ...)**
6. **Actualité sur la formation, Qualiopi, CQP...** (Présentation par Gilles Rettel)
7. **Formation à l'évaluation** (présentation par Paul Muller)
8. Constitution de groupes de travail
9. Mot du président fédéral et questions-réponses

Présents :

- Laurent Boudet
- Fabrice Croizé
- Hélène Doué
- Raymond Dufrenot
- Pascal Durchon
- Michel Erb (représentant du CTN)
- Stéphane Ethève (membre du bureau du CTN)
- Philippe Léon
- Luc Mathevet (membre du bureau du CTN)
- Paul Muller
- Gilles Rettel (membre du bureau du CTN)
- Joël Roche
- Farid Si Moussa
- Alain Tendron
- Philippe Tramon

Absents excusés :

- Bruno Cassard
- Christian Clément
- Mare Seye
- Bruno Rivière

Absents non excusés :

- Laurent Fey
- Christian Mouza

Invités :

- Francisco Dias (président FFAAA)
- Jacques Maigret

Début de séance : 15h08

1. Mot de bienvenue du représentant du CTN

Michel ERB remercie **l'ensemble des** présents et rappelle **l'ordre du jour**.

2. Présentation du nouveau RI du CTN

Michel ERB présente le nouveau RI du CTN puis donne la parole au président fédéral.

Ce dernier salue les présents et **s'interroge** sur **l'absence** des DFR non excusés.

Il laisse les membres du CTN poursuivre leur réunion en précisant qu'il allait les rejoindre en fin de réunion pour répondre à leurs éventuelles questions.

Michel Erb donne la parole aux membres qui auraient des questions ou des remarques à formuler sur le nouveau RI du CTN.

Philippe Tramon remarque que le CHG disparaît du CTN et demande quel lien existe **aujourd'hui** entre le CHG et le CTN.

Michel Erb précise que le 24 février 2021 a eu lieu une réunion visio à la demande du Président Fédéral présent Claude Boyer président délégué, Michel Erb responsable du CTN et le CHG.

Divers points ont été abordés comme le rôle du CHG, les moyens et canaux de communication, les missions du CHG etc. Les choses ont été mises à plat.

Durant cette réunion les membres du CHG ont clairement exprimé leur **besoin d'exister** et de fonctionner en dehors du CTN ainsi que de communiquer en direct avec la gouvernance.

Le président fédéral a donné cette possibilité au CHG et a demandé une clarification de leur mode de fonctionnement.

Pour l'instant le CHG ne s'est pas manifesté et le président fédéral attend toujours un retour du CHG à ce sujet.

Des passerelles entre le CTN et le CHG peuvent exister. Encore faut-il que le CHG souhaite **s'organiser dans ce sens. Ce qui ne semble pas être le cas aujourd'hui.**

Les 12 points de clarification, envoyés **en fin d'année 2019** par le CHG à la gouvernance, ont également été abordés et traités durant cette réunion.

Philippe Tramon souhaite que le CHG soit présent au séminaire du CTN en juin.

Michel Erb **n'y voit pas d'inconvénient** à partir du moment où ils se seront organisés.

Alain Tendron : **quel est le rôle du CHG aujourd'hui ?**

Michel Erb : le CHG est censé devenir force de proposition et se mettre en contact avec la gouvernance. Il semblerait que le CHG ne soit pas **encore organisé pour l'instant. Il n'y a pas plus d'informations.**

Alain Tendron : demande à Jacques Maigret de donner plus d'info.

Jacques Maigret : aucun écho. **Il semble qu'il ne se passe rien.**

Michel Erb: demande aux DFR **s'ils ont d'éventuelles informations concernant le CHG** –pas de réponses.

Michel Erb: **souligne qu'il** a mis un lien à disposition des membres du CHG afin **qu'ils puissent** l'utiliser dans le but de se réunir en visio.

Gilles Rettel: demande une synthèse de ce qui a été modifié dans le nouveau RI par rapport au précédent.

Jacques Maigret:

- 1er point : le CHG est supprimé du CTN. Le nom CHG n'apparaît plus dans les articles du RI.
- 2e point : missions et rôle exact des DFR (plus de précisions).

Philippe Tramon: est-ce que **le fait que le CHG n'appartient plus au CTN** lui laisse quand même la possibilité de donner son avis sur la nomination des DFR ?

Jacques Maigret : pas impossible, mais pas obligatoire.

Alain Tendron : à quel niveau se situe le principal désaccord ?

Michel Erb: **d'après ce que je sais**, il est sur les 12 points de clarification, envoyé en fin **d'année 2019 par le CHG à la gouvernance. Après étude par la gouvernance il s'avère que** les réponses aux questions posées par le CHG étaient déjà précisées dans le RI du CTN et dans les statuts de la fédé.

Principal point de désaccord : Le CHG à **l'impression de ne** pas pouvoir communiquer directement avec la gouvernance sans passer par le représentant du CTN.

Jacques Maigret : pense que le postulat de base du CHG était de ne pas participer au nouveau fonctionnement du CTN.

3. Les missions du CTN et des DFR

Pas de remarques particulières de la part des DFR.

4. Évolution des futurs passages de grades avec 2 ligues pilotes (Pays de Loire et BFC)

Des passages de grades auront lieu en février en Pays de Loire et Bourgogne Franche-Comté avec des jurys non mixtes (FFAAA et FFAB séparés).

La CSDGE validera les personnes reçues à ces passages de grades.

Alain Tendron: est-ce que les candidats FFAAA seront évalués par des jurys FFAB ?

Michel Erb: les candidats FFAAA seront évalués uniquement par un jury FFAAA.
Les candidats FFAB seront évalués uniquement par un jury FFAB.

Joël Roche fait partie des ligues qui essaient le nouveau système. Il **ne comprend pas l'intérêt** de séparer les jurys.

Michel Erb: **Il s'agit d'une demande** faite depuis longtemps par un grand nombre de personnes qui souhaite faire des passages de grades séparés.

Cela va dans le sens de la responsabilisation des fédérations en matière de passages de grades après toutes les années de passages de grades en commun.

Le temps n'est plus aux polémiques liées aux passages de grades ou à l'interprétation des critères communs, durant les délibérations, qui résonnent de toute façon différemment chez les uns et les autres, mais davantage au respect et à la confiance mutuelle.

Joël Roche est en désaccord avec cette décision. Il revendique la nécessité de dialoguer **avec l'autre fédération.**

Michel Erb: **l'un n'empêche pas l'autre.** La communication **n'a jamais été aussi bonne et courtoise** entre les deux fédérations.

Jacques Maigret: pas de volonté de la part de la FFAB de garder les passages de grades en commun.

Gilles Rettel: **il s'agit de 2 tests.**

5. Examen du 5e Dan (stage de préparation, examen ...)

Michel Erb donne la parole à Paul Muller qui présente le canevas **de l'examen.**

Il y a trois parties :

- Une épreuve technique : le candidat se présente avec le partenaire de son choix.
- Un oral : comprenant une partie « exposé » et une partie « questionnement ».
- Un mémoire sur un thème choisi par le candidat.

Stéphane Ethève: est-il **prévu d'organiser une formation à l'examen du 5e DAN** pour les DOM-TOM ?

Paul Muller: **nous n'avons pas d'information à ce sujet pour l'instant.**

Joël Roche: **qu'est-il envisagé pour les jurys?**

Paul Muller: plusieurs 7e et 8e DAN ont été sollicités. Question pas finalisée...

6. Actualité sur la formation, Qualiopi, CQP... (présentation par Gilles Rettel)

Qualiopi:

C'est réglé.

Actuellement ne sont certifiés Qualiopi que les formations BF et CQP.

La fédération n'est pas Qualiopi, ce sont les formations qui le sont.

N'est pas intégré l'accompagnement VAE (va poser un problème : la fédé pourrait prendre en charge l'accompagnement alors que ce n'est pas Qualiopi).

Prochain bilan pédagogique et financier : on retirera le BF et ne restera que le CQP

Certification très lourde à mettre en place qui impose une stricte organisation et un suivi des formations.

Jacques Maigret : remercie Laurent, Gilles et Amandine du travail effectué concernant Qualiopi qui a permis de moderniser la formation fédérale. Il insiste sur le fait que les DFR **s'informent sur les exigences et** sur le travail de suivi obligatoire des stagiaires.

Gilles Rettel : ça va demander plus de travail administratif de la part des DFR notamment sur les comptes rendus. La CFF réfléchit aux documents de cadrage.

Joël Roche: est preneur du compte rendu de Philippe Tramon (qui pourrait servir de support/modèle pour rendre un compte rendu). Il demande des documents de cadrage.

Gilles Rettel: rappelle que le travail est en cours et **décline tous les diplômes d'enseignement** :

- AFAC: concerne les cours enfants. 1er niveau de formation.
- **BF: diplôme sur lequel on travaille le plus. Mise à jour du référentiel. Intégration d'un module de formation à distance (réseau numérique de service public de formation RNSPF).**

Laurent Boudet: concernant le référentiel. Les travaux ont bien avancé et le référentiel sera bientôt présenté.

CQP:

Nous n'avons plus de CQP depuis le 03/12/2020.

France compétences a rejeté la demande de renouvellement du CQP. Réunion en cours en ce moment même.

Jacques Maigret :

- concernant les résultats du CQP. Tous admis sauf 1 (VAE) à qui il manquait des heures **d'expérience**.
- Concernant le règlement du CQP : **en cours de rénovation par l'OC sport. Le référentiel est à réécrire.** En attente de la décision de France compétence.

Gilles Rettel: le prochain CQP sera avec mention Aikido, Aikibudo et discipline associées. Même principe pour le DE/DESJEPS et pour le prochain BF. Le mot clé = compétence. Le référentiel doit être réécrit en blocs de compétences. Point supplémentaire de difficulté du CQP: l'employabilité insuffisante des titulaires du CQP. Tant que ces points ne sont pas **réglés, la FFAAA ne peut pas demander l'habilitation pour être organisme de formation pour le CQP.** Cette année **il n'y aura pas de CQP.** Le déploiement **dans les ligues est pour le moment à l'arrêt.**

Gilles Rettel: concernant les référents CQP **tout le monde n'a pas répondu.**

Philippe Tramon: si pas de CQP, que peut-il y avoir d'autre?

Gilles Rettel: nous sommes en difficulté. Le nombre d'heures de formation demandé pour les diplômes d'État rend impossible une formation sur ces diplômes à la fédération. Zéro candidat pour la formation DEJEPS montée à Dijon (1200 heures de formation ça fait peur !)
L'enjeu reste une certification professionnelle, mais pour l'instant, il n'y a rien à faire !
Les seuls diplômes au RNCP sont les CQP et les DE/DESJEPS.
Le CQP est à l'arrêt et les DE/DEJEPS sont inaccessibles.
Pour l'instant seul la VAE DE/DESJEPS reste viable.

Jacques Maigret : propose des documents de cadrage pour les VAE notamment méthodologique.

Gilles Rettel: Fondamentalement la méthodologie ne change pas de la VAE CQP. Uniquement le contenu diffère (le niveau de détail doit être fondamentalement exhaustif : pourquoi et comment).

Il pense qu'il n'est pas possible de proposer un document de cadrage et insiste sur le fait **qu'il est nécessaire de connaître le référentiel de compétence du DE/DESJEPS et de lister toutes les expériences à faire valoir puis de faire des choix.**

Laurent Boudet: beaucoup de rejet de dossiers de recevabilité rejetés en IDF.

Accordé uniquement si le candidat est DFR semble-t-il. Ça bloque beaucoup de personnes.

Hélène Doué: même la position de DFR ne suffit pas.

Gilles Rettel: **précise qu'il est nécessaire de faire valoir les expériences de formateurs de formateurs** avant tout. Dossier de recevabilité une fois validé est à envoyer à la DRAJES de Bourgogne Franche-Comté.

ENSA: La note de cadrage est en cours et sera envoyée. Elle concerne la formation des futurs cadres de la fédération. **L'ENSA permettrait aux candidats d'intégrer** le CTN éventuellement. Autour de 300 heures de formation (+ ou - 20 heures). Il faut que la note de cadrage soit **validée d'abord par la gouvernance avant d'en discuter**.

Volonté du président : **mise en place d'un institut qui chapeautera toutes les formations FFAAA à l'instar de ce qui existe dans les arts martiaux énergétiques chinois**.

Contenu de formation de l'ENSA : technique, pédagogie **et mise en œuvre de projet**.

Il y aura un mémoire à rendre à la fin de la formation. Ce ne sera pas une formation professionnelle, **mais une attestation de formation pas très éloignée d'un DEJEPS**. L'ENSA sera une école **pour l'Aïkido, l'Aïkibudo et les disciplines associées** (représentative de la diversité des pratiques).

Gilles Rettel: **précise le rôle des DFR et rappelle la dimension d'organisation qui est plus importante qu'avant. Pas seulement** au niveau des actions techniques.

7. **Formation à l'évaluation (présentation par Paul Muller)**

Paul Muller: présente les travaux concernant **les modalités de la formation à l'évaluation** (cf. le projet envoyé plus tôt par mail).

Philippe Tramon: **rappelle l'organisation de la formation dans sa région. Couplé avec les stages de préparation aux grades DAN**.

Stéphane Ethève : Existe-t-il un référentiel ?

Paul Muller : **pas de référentiel si ce n'est l'annexe de la CSDGE**.

8. **Constitution de groupes de travail**

Mise en place d'un groupe de travail pour l'organisation des stages événementiels, du Kagami biraki de la FFAAA et également les 40 ans de la fédération.

Le groupe sera mis en place par la gouvernance. Les DFR seront sollicités.

9. **Mot du président fédéral et questions-réponses**

Informations données par le président FFAAA.

5e DAN : Concernant les DOM-TOM, le président a demandé que le sujet soit abordé avec la commission ultra-marine. Le problème est la distance **et donc l'aspect financier**.

Formation à l'évaluation : Le président insiste sur la nécessité de faire évoluer la formation à **l'évaluation. Une autre réunion est** prévue le 13 janvier pour finaliser ce qui a été proposé.

Contraintes sanitaires : le président a été amené **à s'entretenir avec le ministère en ce qui concerne certaines contraintes sanitaires, ne pouvant les appliqués mettant en avant l'empilage des contraintes et la lassitude des clubs** et insistant sur le bon équilibre gestion financière et mesure sanitaire de la FFAAA. Également des associations extérieures

conseillant à leurs adhérents à ne pas obtempérer sous le couvert du droit, le ministère ayant fait parvenir un document répondant aux inquiétudes.

Stages nationaux : le président considère que la fédération doit pour cette saison réfléchir à de nouvelles dispositions de conception et nous devons nous orienter vers **de l'événementiel fédéral s'appuyant** sur le manque de différentiel entre un stage de ligue et un stage national.

Stages événementiels : Une réflexion va être portée sur le sujet Claude Boyer est en charge du groupe de travail auquel certains DFR participent.

Kagami biraki : la fédération souhaite en organiser un. Possibilité mise en place en 2023 voire fin 2022.

40 ans de la fédération pour 2023: mettre en avant les nouvelles générations de techniciens / techniciennes (4e et 5e dan y compris) et les autres disciplines associées.
Il faudra trouver un endroit !

Grades Aikikai : la fédération mettra en place les grades Aikikai et un comité technique constitué spécialement pour les grades Aikikai. Ce comité technique sera constitué de plusieurs Shihan.
C.Tissier, P.Muller, F.Noël, B.Palmier, P.Léon, M.Erb). Mise en place dès février 2022.

Alain Tendron : **annonce qu'il** fait passer des grades Aikikai dans son groupe. Le président fédéral précise **qu'il** est au courant et que cette situation ne lui convient pas, **il a d'ailleurs exprimé à l'IAF son inquiétude** concernant les groupes ayant cette possibilité sans tenir compte des fédérations. Le risque est que des licenciés FFAAA ne se présentent pas au circuit fédéral.

Joël Roche : ne comprends pas la séparation CHG / CTN.

Francisco Dias : suite à la réunion du 24 février, la fédération a fait des propositions au CHG. Ainsi, le CHG est séparé du CTN pour **qu'il puisse** fonctionner avec la gouvernance de manière autonome.

La gouvernance **précise qu'il** ne considère pas que le CHG soit prépondérant dans le monde de l'Aïkido FFAAA, mais que les membres du CHG doivent faire preuve de bienveillance et **de reconnaissance à l'égard de la FFAAA. Pas de nouvelles des membres du CHG jusqu'à** présent.

Affiches de stages : les grades UFA ne sont pas affichés aussi facilement que les grades Aikikai, le président proposera au prochain CD la possibilité de faire figurer sur les affiches les grades UFA et Aikikai avec le logo FFAAA.

Commission jeune : Un déplacement est **prévu en Hollande avec l'IAF**.

Remerciements à tous de la part du représentant du CTN.

Fin de séance: 18 h 24